



Solthis

PROJET TRIDEL

« **Etude pilote** – Délégation aux sages-femmes de la dispensation de la trithérapie antirétrovirale chez les femmes enceintes séropositives, dans le cadre de la PTME (Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant) au Niger »

Améliorer le taux d'accès à la trithérapie ARV chez les femmes enceintes séropositives

Au Niger en 2009, l'accès aux services de Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME) n'est que de 23% et l'accès aux centres prescripteurs des traitements ARV est souvent difficile. L'initiation des ARV est conditionnée à l'accès à un.e médecin prescripteur-trice et les femmes n'ayant pas accès aux médecins prescripteur-trices sont soumises à un protocole de prise en charge simplifié. Solthis lance ainsi **l'étude TRIDEL pour évaluer la faisabilité et l'efficacité de la dispensation d'une trithérapie optimale par les sages-femmes**, ce qui permis d'améliorer, de 15 à 75 %, l'accès à la trithérapie chez les femmes enceintes dans les 8 centres PTME appuyés par l'étude. L'étude TRIDEL a été lancée à partir d'une étude préliminaire qui avait montré que le faible taux d'accès au traitement chez les femmes enceintes était lié au nombre de consultations et intervenants avant la mise sous ARV et une discussion préalable avec les autorités nigérienne pour tester la délégation de la prescription des ARV aux sages-femmes.

INFORMATIONS CLÉS



Durée du projet : Décembre 2011 – Décembre 2013



Bénéficiaires : Cellule nationale PTME du Ministère de la Santé Publique



Source de financement : Fondation Bettencourt Schueller



Partenaires : Ministère de la santé



Pays d'intervention : Niger

OBJECTIFS

Améliorer le taux d'accès à la trithérapie ARV de 15-20% à 75 %, chez les femmes enceintes séropositives connues.

Le projet TRIDEL est un projet pilote initié par Solthis au Niger de 2010 à 2013 pour améliorer l'accès au dépistage et prise en charge VIH des femmes enceintes par la délégation de la prescription de la trithérapie aux sages-femmes dans 8 sites PTME : 4 sites urbains à Niamey et 4 sites à Zinder (2 urbains et 2 ruraux). L'étude est partie d'une hypothèse qu'une trithérapie ARV, dont la prescription serait déléguée aux sages-femmes des sites PTME, initiée à partir du 2ème trimestre de gestation et poursuivi jusqu'à la fin de l'allaitement maternel, serait une solution faisable et acceptable pour les femmes séropositives, et permettrait de rendre accessible la trithérapie aux femmes enceintes et allaitantes. La confirmation de cette hypothèse visait ultérieurement une extension de cette délégation des tâches au reste du pays.



Crédit photo : ©Solthis, Loïc DELVAUX / Agence

RÉSULTATS OBTENUS

Les résultats du projet ont démontré que la délégation des tâches aux sages-femmes est une bonne alternative pour améliorer les résultats en matière de Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME), en contexte de ressources humaines limitées comme au Niger. Entre janvier 2012 et décembre 2013, sur 141 femmes enceintes dépistées séropositives au VIH, 105 étaient éligibles et ont été incluses dans l'étude. Parmi elles : 90% (94) des femmes incluses dans l'étude ont été mises sous trithérapie ARV prescrite par une sage-femme formée. Le travail des équipes Solthis et le ministère de la Santé a, par ailleurs, permis d'obtenir un décret autorisant la délégation de la prescription des ARVs aux sages-femmes.

« Le projet TRIDEL a permis de réviser le protocole national de prévention de la transmission mère-enfant au Niger, et d'opérationnaliser la délégation des tâches aux sages-femmes - après la publication d'un décret autorisant les sages-femmes à prescrire la trithérapie - par la modification du circuit de prise en charge des femmes enceintes dans l'ensemble du pays en s'inspirant des modalités testées dans ce projet de recherche opérationnelle. » Dr Roubanatou Abdoulaye – Mamadou, Cheffe de mission Solthis au Niger